

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1988 B 00101

Numéro SIREN : 343 922 266

Nom ou dénomination : 3 D AGENCE INFORMATIQUE TRIBOUT EN ABREGE 3 D A I T

Ce dépôt a été enregistré le 30/11/2022 sous le numéro de dépôt 9917



La valeur ajoutée

DEPOT N° 9917

DU 30 NOV. 2022

3 D AGENCE INFORMATIQUE TRIBOUT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 16 000 euros
7 Place de l'Etoile
63000 CLERMONT-FERRAND

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL 3 D AGENCE INFORMATIQUE TRIBOUT EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Assemblée générale extraordinaire
(Article L.223-43 ET L. 224-3 du Code de Commerce)

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 23 janvier 2020, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et enfin, de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

I. Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Nos contrôles ont porté principalement sur l'analyse des comptes annuels au 30 juin 2022.

Notre analyse des comptes de la société est la suivante :

° Analyse du résultat :

- Le chiffre d'affaires négoce s'élève au 30 juin 2022 à 308 K€ contre 369 K€ au 30 juin 2021.
- Les prestations de services s'élèvent au 30 juin 2022 à 274 K€ contre 244 K€ au 30 juin 2021.
- Le résultat d'exploitation ressort à 124 K€, contre un résultat d'exploitation de 105 K€ au 30 juin 2021.
- Le résultat net du dernier exercice est bénéficiaire de 90 K€.



° Analyse de la situation financière,

- Les principaux actifs sont composés d'immobilisations incorporelles à hauteur de 18 K€ (principalement droit au bail), de créances clients pour 50 K€ et d'une trésorerie à hauteur de 182 K€.
- Les dettes représentent globalement un montant de 129 K€ et correspondent principalement à des dettes fournisseurs (32 K€), des dettes sociales (22 K€), des avances clients (24 K€) et des avances en compte courant des associés (50 K€).
- Au 30 juin 2022, la société disposait en conséquence de capitaux propres d'un montant de 143 K€, nettement supérieur au capital social de 16 K€.

Une distribution de dividendes étant intervenue sur l'exercice en cours à hauteur de 88 K€, la situation nette des capitaux propres s'élève donc à 55 K€.

II. Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

III. Conclusion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

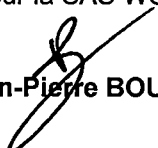
Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au capital social.

Par ailleurs, nous n'avons été informés d'aucun avantage particulier consenti par votre société.

Chamalières, le 24 novembre 2022,

Le Commissaire aux comptes et à la transformation,

Pour la SAS WOGA


Jean-Pierre BOUARD

W O G A

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON - RIOM
19, Boulevard Berthelot
CS 50012
63407 CHAMALIÈRES CEDEX
04 73 31 55 77